

Compostage

J'habite dans une maison avec jardin

Obtenir un composteur en maison individuelle

Des distributions gratuites de composteurs individuels sont organisées sur tout le territoire, Pour en obtenir un, 2 solutions :

1. **Sans inscription, je me rends à une permanence :**
Tous les jeudis de 15h30 à 18h30,
[Centre d'exploitation des déchets – rue Jean Guyomarc'h – ZA Saint-Léonard – Theix Noyal.](#)
2. **Sur inscription, je participe une distribution ou à un atelier jardin malin,** et récupère mon composteur.

Prochaines permanences



Distribution de composteurs
Le 04 juin

Permanence du 4 juin à THEIX-NOYALO entre 15h30 et 18h30



Distribution de composteurs
Le 11 juin

Permanence du 11 juin à THEIX-NOYALO entre 15h30 et 18h30

Prochains ateliers

[Voir tous les événements](#)

Guide pratique

Objectif zéro déchet
avec l'agglomération

mémo COMPOSTAGE

QUELS DÉCHETS PEUVENT ÊTRE COMPOSTÉS ?

ÉPILURES DE FRUITS ET DE LÉGUMES
(* COMME AGRIÈRE)

COQUILLES D'OEUFS ÉCRASÉES ET FRUITS SECS

MARCS DE CAFÉ ET SACHETS DE THÉ

SERVIETTES, MOUCHOIRS ET ESSUIE-TOUT EN PAPIER, PETITS CARTONS BIÈRE DÉCHIRÉS

FEUILLES MORTES, FLEURS FANÉES ET PETITS BRANCHAGES BROYÉS

Non compostables :
sacs plastiques même biodégradables, cendres, sacs d'osier, bûches de bois

Tous les déchets organiques peuvent se composter, certains en plus petite quantité (orties, restes de repas, coquillages, lières végétales...)

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

[Mon mémo compostage individuel](#)

pdf – 5,04 mo

[Télécharger](#)

KIT COMPOSTEUR

Le kit contient un composteur en plastique recyclé :

- Contenance : 400 litres ; L 80cm ; P 80cm ; H 95cm
- 8 panneaux
- 4 tiges (dont 2 avec des boucles permettant de fixer le couvercle)
- Un couvercle (avec une serrure que vous trouverez sous le couvercle)

Les jointures amovibles servent au maintien du kit pendant le transport, vous pouvez les jeter.

Pour assembler le composteur, nous vous conseillons de positionner les panneaux au sol (cf. photo 1), et de glisser les 3 premières tiges. Puis de relever le composteur et de positionner la dernière tige.

Plus d'infos sur le tri ou la collecte de vos déchets :
02 97 66 33 81 - dechets@gmvaggio.bzh

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

[Composteurs : conditions de mise à disposition et notice de montage](#)

pdf – 462,19 ko

[Télécharger](#)

J'habite dans un immeuble

Si les espaces verts le permettent, des aires de compostage partagé (en pied d'immeuble ou sur espace public) sont progressivement installées par l'agglomération en lien étroit avec les communes et les gestionnaires d'immeubles. 130 résidences sont déjà équipées sur le territoire et 150 nouveaux sites seront proposés à l'installation par les agents de l'agglomération.

Pour disposer d'un composteur partagé, la démarche est la suivante :

1. Contactez nos services pour prendre connaissance des études terrain réalisées,
2. Proposer le site de compostage au conseil syndical et au gestionnaire d'immeuble,
3. Trouver des habitants volontaires pour participer à la vie du site.

Si toutes les conditions sont réunies, le site de compostage sera mis en place et un accompagnement sera réalisé par les agents de l'agglomération (formation, matériels, appui technique et communication).

Chaque site fonctionne grâce à vous et à des habitants bénévoles nommés « référents ». Chaque participant peut participer : mélanger le compost, ajouter du broyat... Le référent organise les transferts, distribue le compost mûr et communique avec ses voisins...

Pour participer et devenir référent, il suffit de nous contacter au [02 97 68 33 81](tel:0297683381) ou dechets@gmvagglo.bzh

Si vous avez déjà une aire de compostage partagé en bas de votre immeuble ou dans votre quartier, vous pouvez retirer un bioseau au siège de l'agglomération.

Guide pratique



[Mon mémo compostage partagé](#)

pdf – 4,72 mo

[Télécharger](#)

Une solution pour les zones urbaines denses

Le compostage individuel ou partagé n'est pas possible ? Des composteurs grutables en point d'apport volontaires sont en cours d'installation. Ces équipements expérimentés sur la commune de Saint-Avé ont fait leurs preuves et sont déployés au cours de l'année 2025 sur les communes de : Theix-Noyal, Séné, Vannes, Sarzeau, Arzon, Elven, Ploeren, Plescop et Arradon.

Ces modalités de tri sont déterminées par des études cartographique et terrain effectuées par les services de l'agglomération et validées par les communes et les gestionnaires.

Carte des jours de collecte et des points d'apport volontaire

.embed-container {position: relative; padding-bottom: 80%; height: 0; max-width: 100%;} .embed-container iframe, .embed-container object, .embed-container iframe{position: absolute; top: 0; left: 0; width: 100%; height: 100%;} small{position: absolute; z-index: 40; bottom: 0; margin-bottom: -15px;}

[Agrandir la carte](#)

Guide pratique



[Mon mémo compostage grutable](#)

pdf – 5,25 mo

[Télécharger](#)

[Pour que le compostage devienne l'affaire de tous](#)

Je suis un professionnel

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire pour tous les producteurs (entreprises, associations, administrations...).

Deux cas de figure se présentent :

1. Si votre structure gère jusqu'à 7 kg de biodéchets par jour et dispose d'un espace vert, l'agglomération peut vous fournir un composteur sous conditions.
2. Si vous produisez plus de 7 kg de biodéchets par jour, il est nécessaire de faire appel à un prestataire de collecte ou de compostage. L'agglomération peut vous orienter vers les solutions adaptées.

Le compostage est une action simple, écologique et accessible à tous. Ensemble, valorisons nos déchets !

Foire aux questions

Le compost attire-t-il les rats ?

Le composteur, seul, n'attire pas les rongeurs : si vous les apercevez, c'est qu'ils étaient déjà présents dans l'environnement. Il existe quelques astuces pour limiter leur venue :

Les rongeurs n'apprécient pas être à découvert, ou dérangés par la présence humaine. Placez votre composteur près de la maison, où il y a de la vie, et brassez votre compost à chaque apport.

Évitez de coller le composteur à une haie ou un mur où ils pourraient se nicher : laissez-vous la place autour de passer la tondeuse, aussi pour faciliter l'entretien.

Les rongeurs sont omnivores, comme nous, ils mangent de tout ! Si vous compostez vos restes de repas (pain, apports carnés, etc.), enfouissez les et mettez des quantités limitées.

– Enfin, vous pouvez placer un grillage anti-rongeur, pour prévenir des galeries souterraines.

Le compost attire-t-il les moucheron ?

La présence de quelques moucheron dans votre composteur n'est pas anormale, ils font partie des organismes décomposeurs de la matière organique. Cela ne doit cependant pas devenir une nuisance. S'ils sont trop nombreux, votre compost est peut-être trop humide. Dans ce cas, ajoutez de la matière sèche et brassez.

Les moucheron peuvent être attirés par les déchets humides et sucrés : lorsque vous déposez vos biodéchets, mélangez en surface avec un outil et recouvrez de matière sèche.

Le compost attire-t-il les taupes ?

Non. Les taupes ne sont pas attirées par les biodéchets du composteur, mais peuvent l'être par les vers si celles-ci sont déjà présentes dans votre jardin. Comme pour les rongeurs, il est possible d'installer une grille au fond du composteur, afin d'éviter les galeries souterraines.

Aussi, bien que certains la considèrent comme nuisible, la taupe s'avère être en réalité l'alliée du jardinier : elle aère et ameublit le sol, ce qui augmente le pouvoir drainant du terrain (très utile lors de fortes pluies) et elle l'enrichit en participant au transfert des éléments nutritifs ou chimiques qui le compose.

Le compostage provoque-t-il des mauvaises odeurs ?

Le compostage bien aéré ne doit pas provoquer de mauvaises odeurs. Les biodéchets à odeur forte comme les restes de repas sont à mettre en petite quantité et à enfouir. La présence d'oxygène induite par un brassage régulier évite la fermentation des matières. En effet, si le compost n'est pas mélangé, il se tasse et fermente (décomposition en l'absence d'oxygène) : d'autres bactéries se développent alors qui, elles, dégagent de mauvaises odeurs et génèrent des pollutions (libèrent du méthane).

S'il y a des mauvaises odeurs, il est possible que le compost soit trop humide et tassé. Dans ce cas,

ajoutez de la matière sèche (feuilles mortes, broyat de bois, carton brun, etc.) et mélangez pour l'aérer et activer le processus de compostage.

Est-ce que la présence de gros vers blancs dans mon composteur est normale ?

Les « gros vers blancs » qu'il est courant de voir enfouis dans le compost sont en réalité des larves d'insectes. Il s'agit de larves de cétoine dorée, un scarabée auxiliaire utile au jardin puisqu'il est pollinisateur.

Ces larves de cétoine dorée sont à ne pas confondre avec celles du hanneton : elles se ressemblent beaucoup mais n'ont pas la même alimentation. Si la larve de hanneton est désaimée des jardiniers car elle se nourrit des racines des plantes au jardin, la larve de cétoine dorée se nourrit quant à elle de la matière en décomposition dans le composteur. Elles n'évoluent donc pas dans les mêmes milieux.

Personnes en situation de handicap, comment faciliter mes dépôts de biodéchets ?

Pour faciliter l'utilisation des composteurs par tous, l'agglomération met à disposition des personnes à mobilité réduite, des sacs kraft. Ils peuvent être récupérés à l'accueil du siège de l'agglomération, sur présentation de la carte CMI (Carte Mobilité Inclusion).

Y-a-t-il une distance réglementaire à respecter entre le composteur et la maison ?

Non, il n'y a aucune distance minimale réglementaire à respecter entre votre composteur et vos fenêtres ou celles du voisin. Nous vous conseillons tout de même de le placer à une dizaine de mètres des habitations, afin d'éviter toute nuisance.

Pourquoi un composteur en plastique (et pas en bois) ?

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération a fait le choix de proposer à ses habitants un composteur de 390L en plastique recyclé (à partir d'anciens bacs poubelles et caissettes) et recyclable. Il est fabriqué en France, en Gironde. Sa durée de vie est supérieure à 10 ans. Ce composteur est plus facile à monter et à ouvrir qu'un composteur en bois.

Le composteur est trop grand pour moi !

Le composteur de 390 L distribué par l'agglomération est prévu pour un foyer de 2 à 4 personnes en

moyenne. Cependant une personne seule peut très bien s'en servir : selon la quantité de ses apports, elle mettra plus de temps à obtenir un compost mûr, mais elle aura nettement réduit la quantité de ses ordures ménagères. Au démarrage, il est possible de ne monter que la partie haute du composteur pour qu'il soit de plus petite taille.

Dois-je arroser le compost ?

Normalement, il n'est pas nécessaire d'arroser le compost. Le couvercle du composteur évite que le compost soit détrempé en période pluvieuse et trop sec en période sèche. L'équilibre des apports entre matières humides et matières sèches joue également un rôle primordial.

Il existe cependant le « test du poing » pour vérifier l'humidité de son compost ; prenez une poignée de compost et serrez le poing :



Trop humide



Optimal



Trop sec

Si le compost glisse entre les doigts et que de l'eau ruisselle, alors il est trop humide. Ajoutez de la matière sèche et brassez.

Si quelques gouttes seulement s'écoulent et que le compost reste aggloméré lorsque l'on relâche la main, alors le taux d'humidité est idéal.

Si le compost s'effrite dans la main, alors il est trop sec. Ouvrez le couvercle du composteur pour profiter d'une averse, apportez davantage de matières humides ou réduisez l'apport de matières sèches. En période de restriction d'eau, arroser son compost n'est pas une priorité, le processus de compostage peut ralentir ou s'arrêter. Il redémarrera avec les apports suivants.

Dois-je ajouter un activateur de compost ?

Non. Il n'est pas nécessaire d'ajouter un activateur de compost (engrais minéraux ou azotés), le processus de compostage se fera très bien naturellement.

Quels sont les organismes décomposeurs de la matière ?

Parmi les organismes vivants décomposant la matière organique, il peut y avoir :

- Les vers rouges de compost ;

- Les larves de cétoine dorée, un insecte vert métallisé, auxiliaire du jardin puisque c'est un pollinisateur. Ces larves sont à ne pas confondre avec les larves de hanneton : bien qu'elles se ressemblent, les larves de hanneton se nourrissent des racines des plantes, alors que les larves de cétoine dorée se nourrissent de la matière en décomposition. Si les larves de hanneton se retrouvent donc plutôt dans le jardin, les larves de cétoine dorée restent quant à elles dans le composteur ;
- Des bactéries et champignons ;
- Des moucheron ;
- Des cloportes ;
- Des collemboles (tous petits vers blancs).

Pourquoi valoriser ses végétaux ?

Pour éviter les allers-retours en déchèterie : aller en déchèterie est souvent une corvée, cela a un impact environnemental (transport des matières, broyage et libération de méthane), et représente des charges importantes pour les collectivités.

Pour des raisons environnementales : favoriser la biodiversité au jardin, protéger et enrichir les sols, réduire les besoins en arrosage, etc. Les végétaux ne sont pas des déchets mais des ressources pour le jardin : apprenez à les valoriser plutôt que de les jeter. Réduire ses déchets au jardin, en paillant par exemple, c'est moins d'entretien, un jardin plus économe en eau, et des économies : plus besoin d'acheter du compost, du paillis, de l'engrais ou du désherbant !

Comment garder ses tontes, même sur un petit terrain ?

Tondre plus haut.

Tondre à une hauteur de 6 à 15 cm présente beaucoup d'avantages : l'herbe repousse deux fois moins vite car les racines se développent en profondeur. Cet enracinement permet également à l'herbe de mieux capter l'humidité du sol, donc d'être plus verte et résistante à la sécheresse. Cela permet la floraison de plantes variées, augmente la biodiversité et favorise la pollinisation. Enfin, tondre haut limite la pousse d'indésirables, comme les mousses.

La tonte mulching.

Permet de couper l'herbe finement et de la disperser sur la pelouse pour ne pas avoir à la ramasser. Il est possible d'acheter un kit dans le commerce pour équiper certaines tondeuses.

La tonte de pelouse peut être utilisée en paillage.

Sur 5 cm d'épaisseur si elle est fraîche, jusqu'à 10cm si elle est sèche. La pelouse peut également être mise en petites quantités et bien mélangée dans un composteur (plutôt sèche).

En préventif.

Il est conseillé de privilégier une espèce de gazon à pousse lente, d'utiliser des plantes couvre-sol au pied des arbres et arbustes et d'adapter la tonte en fonction des espaces (en créant une zone en prairie fleurie par exemple, et la biodiversité en sera favorisée).

Que faire de mes tailles de haies ?

Tous les végétaux se broient : les branches fines et tailles de haies fraîches ne dépassant pas 1 cm de diamètre (taille d'un petit doigt) peuvent être broyées avec une tondeuse ; et les plus grosses branches à l'aide d'un broyeur de végétaux.

Il est préférable de broyer directement après la taille, c'est plus facile et le paillis obtenu est alors plus nutritif pour le jardin.

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération subventionne un [service de broyage à domicile](#). Se regrouper avec son voisinage permet de réduire les coûts et d'optimiser la venue du broyeur.

Que faire du broyat ?

Le broyat récolté peut être disposé, en paillage, aux pieds des massifs, haies, arbres, plantations du jardin, etc. Il protège le sol, conserve la fraîcheur et l'humidité. Sa décomposition est excellente pour le sol.

Il peut être utilisé dans le composteur en matière sèche structurante : il maintient l'équilibre et assure la bonne décomposition des matières.

Il peut servir à faire une allée dans le jardin, c'est un matériau biologique donc bénéfique pour le jardin et gratuit !

Pour les longues branches, elles peuvent aussi être utilisées en haie sèche. Cette méthode consiste à utiliser des branchages pour créer une haie. Rapide et facile à réaliser, elle offre un refuge à la biodiversité.

Pourquoi pailler ?

Le paillage consiste à couvrir la terre nue avec des ressources végétales : tontes de pelouse, fleurs, feuilles mortes, broyat de bois ou de tailles de haies. Une technique qui n'a que des avantages :

- Diminuer la pousse de plantes indésirables,
- Protéger la terre du gel et de la sécheresse, et éviter le tassement du sol,
- Améliorer la structure du sol par la décomposition de la matière en humus,
- Abriter les auxiliaires du jardin.

Comment pailler ?

- Désherber la surface du sol,
- Griffier pour aplanir la terre,
- Étaler le paillis de façon homogène (5 à 10 cm) dans le potager ou autour des plantes d'ornement.

Pourquoi faire un plan de jardin naturel ?

Le changement climatique nous pousse à revoir nos pratiques au jardin et à faire évoluer notre regard : accepter de voir l'herbe jaunir, de laisser un peu de flore spontanée, etc. Le plan de jardin aide à définir, comprendre et aménager son jardin de façon à ce que son entretien soit simple, tout en favorisant le développement de la biodiversité.

J'ai un petit jardin : si vous souhaitez végétaliser votre jardin sans trop impacter l'espace au sol, les plantes grimpantes peuvent être la solution idéale sur un mur ou une cloison par exemple. Il existe aussi des arbustes à croissance lente, au format adapté pour les petits espaces : azalée, camélia, nandina, oranger du Mexique par exemple. Si vous n'avez pas de végétaux à pailler avec la tonte, la meilleure solution est le mulching.

J'ai un grand jardin : vous pouvez tester la gestion différenciée : bien définir les espaces selon les usages. Choisir de ne tondre que les espaces réellement utilisés peut être une option d'entretien bénéfique pour la biodiversité et moins chronophage pour le jardinier.

Composteurs grutables : Que deviennent ces biodéchets ?

Les composteurs grutables sont installés dans les centres-villes les plus urbanisés permettant aux habitants d'y déposer leurs biodéchets. Mais que deviennent ces déchets ? La suite de l'histoire se poursuit avec les agents de l'agglomération qui collectent ces équipements toutes les deux semaines. Après un contrôle de routine pour retirer les déchets indésirables, les agents grimpent sur le camion grue et activent un immense bras articulé muni d'un crochet. Comme lors de la collecte des conteneurs d'apport volontaire, le crochet se positionne, descend et récupère le composteur pour le vider dans le caisson. Une fois le composteur parfaitement repositionné, l'agent poursuit sa tournée d'une trentaine de points de collecte. Puis, direction l'unité de valorisation énergétique et organique (Uvéor) du centre de tri VENESYS de Vannes où le camion, après s'être fait peser, à plein, se rend sur un quai de déchargement pour y déposer la collecte du jour. Preuve du déploiement des composteurs grutables, la quantité de biodéchets collectés ne cesse d'augmenter. À l'orée de cet été, la quantité récupérée durant les six premiers mois de 2025 atteint déjà la quantité collectée en un an en 2024. Mélangés avec des déchets végétaux du territoire, les biodéchets sont mis en compostage. Le compost qui en résulte est ensuite criblé. Après analyse par un laboratoire extérieur et vérification de sa conformité à la norme de qualité, le compost est mis à la disposition des exploitations agricoles locales qui le valoriseront par épandage dans les champs.

Réduire ses déchets du jardin

Réutiliser ses tontes et ses tailles au jardin

La tonte de pelouse, les branchages et les feuilles sont des ressources pour le jardin : apprenez à les valoriser plutôt que de les jeter.

Il existe des solutions pratiques et économiques pour aménager votre jardin, valoriser au maximum votre tonte et vos tailles de haies avec à la clé de nombreux avantages :

- moins de déplacements en déchèterie,
- moins d'entretien, moins d'arrosage,
- une meilleure protection des sols et des plantations.
- des économies plus besoin d'acheter du compost, du paillis, de l'engrais ou du désherbant !

Votre jardin et l'environnement ne s'en porteront que mieux !

Que faire de mes tailles de haies ?

Les tailles de haies ne dépassant pas 1cm peuvent être broyées à la tondeuse, au-delà, on utilise un broyeur de végétaux. Pour les petits volumes de taille, le sécateur classique ou électrique peut être utile.

Tous les végétaux se broient :

- Les branches fines avec une tondeuse (< à 1 cm de diamètre, la taille d'un petit doigt)
- Les plus grosses branches à l'aide d'un broyeur de végétaux.

Il est préférable de broyer directement après la taille, c'est plus facile et le paillis obtenu est alors plus nutritif pour le jardin.

[Utilisez le service de broyage de l'agglomération.](#)

Que faire de ma tonte ?

- Tondre haut
Tondre le gazon haut permet un enracinement en profondeur, le gazon conserve l'eau et est ainsi plus résistant à la sécheresse et à la prolifération de mauvaises herbes.
- Pailler avec sa tonte
Tondre avec un bac permet de collecter l'herbe facilement afin de la réutiliser en paillage. On peut pailler avec de la tonte fraîche en couche de 2 cm et avec de la tonte sèche jusqu'à 10 cm sur les massifs, le potager, aux pieds des haies, autour des arbres.
Le paillage évite l'évaporation de l'eau et en se dégradant nourrit le sol. S'il n'y a pas de végétaux à pailler, on peut étaler la tonte sur une petite surface dans un coin du jardin afin de la faire sécher. Une fois sèche, elle peut être déposée en petites quantités dans le composteur.
- Laisser sa tonte sur place
L'herbicyclage ou « mulching » est une technique de tonte qui consiste à couper et broyer l'herbe finement sans la collecter pour la restituer directement au sol. En se décomposant, la tonte agit comme un fertilisant naturel et nourrit le sol.
On peut tondre sans bac avec une tondeuse classique ou utiliser la fonction « mulching » de la tondeuse. Selon les modèles ou les marques, il est également possible de rajouter un « kit mulching » sur une tondeuse classique.

Quelles alternatives au gazon ?

Un gazon c'est beaucoup d'entretien. Des solutions originales, moins chronophages et moins gourmandes en eau existent.

1. Massif de graminées et couvre-sol : Vous pouvez varier les espaces, en créant des massifs composés de différentes graminées et complétez avec des couvre-sol, vous pourrez jouer ainsi sur les reliefs et les couleurs.
2. Plantes tapissantes piétinables : Elles consomment moins d'eau et nécessitent moins d'entretien qu'un gazon. Thym rampant et sédum, par exemple, sont parfaits pour les petits espaces et offrent

de magnifiques couleurs lors de la floraison.

3. Espace fleuri : Valorisez un espace dans votre jardin avec des fleurs ! La zone fleurie est esthétique, excellente pour la biodiversité et nécessite peu d'entretien (1 à 2 fauches par an). Orientez-vous de préférence vers un semencier spécialisé qui vous fera un mélange sur mesure et adapté à votre jardin.

Le PAILLAGE, un allié pour nourrir le jardin

Le paillage consiste à couvrir la terre, autour des plantations, avec des paillis (tontes de pelouse, fleurs, feuilles mortes, broyat, tailles de haies...). Une technique qui n'a que des avantages

- Diminuer la pousse d'herbes indésirables
- Protéger la terre du gel et de la sécheresse
- Améliorer la structure du sol par la décomposition de la matière en humus
- Abriter les auxiliaires du jardin

Comment procéder ?

- Désherber la surface du sol
- Griffier pour aplanir et décompacter la terre
- Étaler le paillis de façon homogène

Protection végétale totalement naturelle et gratuite, le paillage enrichit la terre et facilite le jardinage en limitant ses déchets.

Découvrez comment valoriser vos tontes de pelouses, tailles de haies et feuilles mortes.

Guides pratiques



[Réduire les déchets de jardin](#)

pdf – 3,43 mo

[Télécharger](#)



[Mon jardin zéro déchets](#)

pdf – 12,89 mo

[Télécharger](#)

Informations complémentaires

Document utile

[Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés \(pdf, 1,51 mo\)](#)

Contact

[Service Déchets](#)

- [02 97 68 33 81](tel:0297683381)
- [Contacter](#)